

Paris, le 05 juin 2026

Augmentation marquée des recours aux soins d'urgences liée à l'épisode de canicule précoce de mai 2026 : les autorités sanitaires rappellent la nécessité d'adopter les bons gestes pour se protéger de la chaleur

Cette année, un premier épisode de vigilance canicule particulièrement précoce a été observé. Météo France a activé la vigilance orange canicule pour 17 départements de 5 régions hexagonales (Bretagne, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire) du 26 au 30 mai soit 26 % de la population française concernée par au moins un jour de vigilance orange canicule. Durant cet épisode, Santé publique France a observé une hausse significative des recours aux soins d'urgence liés à certains indicateurs de santé surveillés et associés à la chaleur (hyperthermies, déshydratations, hyponatrémies et malaises). Les passages aux urgences et les hospitalisations consécutives ainsi que les consultations SOS Médecins pour les indicateurs de santé suivis ont augmenté dès le 22 mai atteignant un pic le 26 mai. Santé publique France publie le premier bulletin national Canicule et Santé, et les bulletins régionaux pour les 5 régions concernées. A l'occasion de ce premier épisode de chaleur survenu précocement dans la saison, les autorités sanitaires ont anticipé les dispositifs de prévention afin de limiter les risques pour la santé. Elles rappellent la nécessité d'adopter les comportements individuels adaptés et d'adapter les milieux de vie pour se prémunir des effets de la chaleur, dans un contexte où de nouveaux épisodes pourraient se produire au cours de la saison estivale.

Un impact déjà important des fortes chaleurs sur la santé

Santé publique France a observé **une hausse significative des recours aux soins d'urgence liés à certains effets sur la santé surveillés et associés à la chaleur** (hyperthermies, déshydratations, hyponatrémies et malaises) **à l'échelle nationale, et ce, toutes tranches d'âge confondues**. Dès le 22 mai, les services d'urgence et SOS Médecins ont enregistré une augmentation progressive des consultations, atteignant un pic le 26 mai avec 411 passages aux urgences et 253 interventions de SOS Médecins. Durant cet épisode, les recours aux soins d'urgence pour certains effets associés à la chaleur sur la santé (hyperthermies, déshydratations, hyponatrémies et malaises) étaient deux fois plus importants dans les départements en vigilance orange canicule que dans les autres départements.

Par ailleurs, **le nombre d'hospitalisations après passage aux urgences pour les indicateurs de santé suivis a également augmenté** à partir du 22 mai, **avec plus d'une centaine de cas quotidiens, et jusqu'à 230 hospitalisations le 29 mai**. Les hyperthermies et coups de chaleur ont principalement touché les moins de 15 ans et les 15-44 ans, tandis que les déshydratations et hyponatrémies ont surtout concerné les personnes de 75 ans et plus.

La précocité de cet épisode inédit, historique et exceptionnel pour un mois de mai, d'après Météo France, révèle **des impacts sanitaires plus marqués que ceux observés habituellement lors de canicules chez les jeunes populations (moins de 15 ans) et les adultes (15-45 ans)**. Ce constat souligne l'importance de renforcer la prévention et l'adaptation des environnements fréquentés par ces populations en complément des mesures existantes.

Le dispositif de surveillance sanitaire

Sous l'égide de Santé publique France et en lien avec Météo France, **le Système d'alerte canicule et santé (Sacs)** assure une surveillance réactive de l'impact sanitaire des canicules et fournit aux autorités les données nécessaires à l'adaptation des stratégies de prévention et de gestion des vagues de chaleur. Dès qu'un département en France métropolitaine est placé par Météo-France en vigilance canicule orange ou rouge, Santé publique France active la surveillance quotidienne des recours aux soins d'urgences, avec un focus sur des indicateurs spécifiques d'effets directs et rapides sur la santé (hyperthermies / coups de chaleur, déshydratations, hyponatrémies).

Pour rappel, l'été 2025 a été le 3e été le plus chaud depuis 1900, d'après Météo France. Selon Santé publique France, les impacts sanitaires ont été importants durant toute la période estivale et en particulier pendant les périodes de canicule. [Durant tout l'été](#), plus de 5 700 décès étaient attribuables à une exposition de la population à la chaleur dont 1/3 pendant les périodes de canicules.

Le dispositif de gestion sanitaire

Tout au long de la saison, en fonction des vigilances établies par Météo France et de la situation observée par Santé publique France, le Centre de crises sanitaires du ministère chargé de la Santé et, au niveau local, les agences régionales de santé, les préfetures et les collectivités mettent en œuvre des **actions ciblées pour rappeler les bons réflexes à adopter pour tous et déployer des mesures d'assistance** auprès des populations les plus vulnérables.

Le ministère appelle à la responsabilité et à la vigilance de chaque citoyen face aux risques liés aux fortes chaleurs. La protection de la santé de tous est un enjeu collectif qui nécessite l'engagement de chacun.

Adopter les bons gestes pour se protéger et prendre soin de son entourage en cas de vagues de chaleur

Les vagues de chaleur constituent un défi majeur de santé publique et leurs impacts sur la santé ne doivent pas être négligés. Elles peuvent avoir des effets particulièrement importants sur la santé, en particulier des personnes vulnérables parmi lesquelles les personnes âgées, isolées, les personnes en situation de handicap, de précarité, mais également les patients atteints de pathologies chroniques, les femmes enceintes, les jeunes enfants et les travailleurs en extérieur ou en intérieur surchauffé. La surexposition à la chaleur et/ou une mauvaise hydratation peut aussi impacter la santé d'une personne en bonne santé.

Afin de limiter ces conséquences de l'exposition à la chaleur, il est important de se préparer en adoptant des gestes simples. A ce titre, des recommandations sont mises à disposition du grand public en amont de l'été sur les sites du ministère chargé de la Santé et de Santé publique France, pour réussir à mieux [vivre avec la chaleur](#) (comment adapter son logement à la chaleur, quand faire du sport, comment se déplacer, etc.).

En parallèle et en cas d'apparition d'une vague de chaleur, les autorités sanitaires rappellent qu'il est essentiel que l'ensemble de la population **applique rigoureusement les mesures de prévention efficaces pour se protéger des effets de la chaleur sur la santé** :

- ✓ Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- ✓ Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- ✓ Manger frais et équilibré et limiter la consommation de café et de thé ;
- ✓ Ne pas consommer de boissons alcoolisées
- ✓ Eviter de sortir aux heures les plus chaudes (en ville, les températures baissent très tard dans la journée) ;
- ✓ Passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais, si le logement est trop chaud (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- ✓ Limiter au maximum les activités physiques, même quand on est entraîné et en bonne santé, et privilégier les activités sportives douces ;

- ✓ Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- ✓ Penser à prendre des nouvelles de ses proches les plus fragiles, et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.

Pour les baigneurs, il est recommandé :

- ✓ Se baigner dans les zones de baignade autorisées ;
- ✓ Rentrer progressivement dans l'eau en se mouillant la tête et la nuque ;
- ✓ De ne pas consommer d'alcool avant la baignade ;
- ✓ Avec des enfants, « on ne les quitte pas des yeux et on se baigne avec eux »

Pour en savoir plus :

- **Santé publique France :**
 - <https://www.vivre-avec-la-chaueur.fr/>
 - <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/forteschaleurs-canicule/outils/#tabs>
 - <https://www.santepubliquefrance.fr/noyade/le-traumatisme>
- Le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaueur>

Contact presse :

- Centre de crises sanitaires, ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées : alertes-presse@sante.gouv.fr
- Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr